



École Sainte-Geneviève
7520, rue Édouard
LaSalle (Québec) H8P 1S2
Tel : (514) 595-2055
Fax : (514) 595-6881



***Séance ordinaire du conseil d'établissement
Procès-verbal
École Sainte-Geneviève
10 décembre 2018 à 18h30***

Personnes présentes :
Madame Claudine Lamy (enseignante)
Monsieur Serge Dubois (parent)
Madame Tereska Gesing (parent)
Madame Mélanie Bazin (parent et représentante du comité régional de parents)
Madame Mélissa Thibault (enseignante)
Madame Annette Blanchard (Club Optimiste)
Madame Marie-Lyne Tremblay (enseignante)
Monsieur Marc-André Bérubé Turgeon (directeur)
Madame Cynthia Bérubé (service de garde)
Madame Mélissa Nault (parent)

Personne absente :
Madame Christina Galopette (parent substitut)
Madame Élisabeth Blais-Robbie (Parent)
Madame Julie Pineault (enseignante)

1. Mot de bienvenue de la direction

2. Parole au public
Aucun public

3. Adoption de l'ordre du jour
Ajout des points
6.1.2 Ajout du sujet « contenu d'orientation »

C.É 18-19/009 L'ordre du jour est proposé par Tereska Gesing et appuyé par Serge Dubois.

4. Adoption et suivi du procès-verbal du 10 décembre 2018

Ajout de la présence de Mélissa Nault

C.É 18-19/010 Le procès-verbal est proposé par Mélissa Thibault et appuyé par Marie-Lynne Tremblay.

5. Parole à la présidente

6. Points d'information

6.1.1. PEVR

Un sondage a été réalisé auprès des élèves du 3^e cycle et de tous les parents de l'école. Les résultats, compilés par la CSMB, sont attendus le 14 décembre. Un comité formé de parents et de membres du personnel se réuniront au cours de l'année scolaire afin de déterminer la démarche à suivre, l'échéancier des rencontres ainsi que le plan d'action. Mélanie Bazin et Serge Dubois seront les parents membre du comité.

6.1.2. Éducation à la sexualité et contenu d'orientation

Le c.é. est consulté et approuve la planification de l'équipe-école. L'école est en année d'implantation et d'adaptation. Une offre de formation sera faite aux enseignants. Il est donc proposé que le budget soit alloué à l'achat de la bibliographie nécessaire à l'enseignement.

6.1.3. Suivi OPP

Plusieurs parents ont mentionnés leur intérêt lors de la rencontre de parents. Seulement 3 parents se sont présentés à la rencontre finalement. Une seule activité sera retenue cette année (danse ou cinéma). Une date sera proposée lors du prochain c.é.

6.2. Points d'adoption

6.2.1. Résolution – Réédition de compte budgétaire 2017-2018

Voir documents joints à la présentation

C.É 18-19/011 La réédition de compte est proposée par Mélissa Thibault et appuyé par Marie-Lynne Tremblay. Adoptée à l'unanimité.

6.2.2. Résolution – Mesures dédiées et protégées 2018-2019

M. Bérubé nous explique en détails la répartition des budgets du fond 4 ainsi que les services offerts à l'école. Nous avons une augmentation des services en 2018-2019.

C.É 18-19/012 La répartition des mesures dédiées et protégées est proposée par Tereska Gesing et appuyé par Marie-Lynne Tremblay. Adoptée à l'unanimité.

7. Parole à la représentante du SDG

Une visite au Centre Champlain aura lieu auprès des personnes âgées avec le groupe de Manon afin de réaliser une activité de Noël. La deuxième session d'inscription aux activités de décloisonnement auront lieu cette semaine.

8. Parole aux représentantes des enseignants

Il y aura peut-être un « masterclass » à l'école Dorval Jean 23 pour les élèves de 4^e année puisque l'activité auprès des élèves de 5^e année a connu un vif succès. Un concert de Noël aura lieu le jeudi 13 décembre pour les enfants de l'école.

Une programmation riche et ludique est proposée aux enfants dans le cadre de Noël. Toutes les journées de la dernière semaine avant les vacances aura sa couleur.

9. Parole à la représentante du comité régional de parents

Mélanie Bazin nous informe qu'il a été question des bassins de LaSalle puisqu'il y aura une nouvelle école primaire en 2019-2020. Une révision des critères d'admission est présentement en cours.

10. Parole à l'O.P.P

Absence de la représentante

11. Parole à la représentante de la communauté

Madame Blanchard demande l'aide des membres du personnel afin de permettre la participation active de l'école aux différents concours du Club Optimiste. Les membres du personnel se mobilisent et se répartissent les tâches afin que ces activités fonctionnent.

16. Levée de l'assemblée

Levée de l'assemblée à 20 h 10.